



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21.03.2019

1. Finances

- Préparation budgétaire

Il est nécessaire de remplacer le camion en panne des pompiers du CPI Attenschwiller / Michelbach le Haut. Une 1^{ère} offre pour 84 000€ HT pour un camion d'occasion en service en région parisienne a été faite. Une 2^{ème} offre venant du SDIS a été réceptionnée pour un véhicule d'occasion posté dans les Vosges, pour 1€ symbolique. Concernant ce dernier, quelques réparations et une mise en peinture sont à prévoir pour un montant approximatif de 5 000€.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'acquérir le camion pour 1€ symbolique et d'inscrire au budget communal 2019, la somme de 5 000€ pour les réparations du véhicule.

- Convention d'attribution d'un fonds de concours par Saint-Louis Agglomération

Le Conseil communautaire de SLA a décidé, le 20 février 2019, d'octroyer à la commune 30 575€ de subventions pour la rénovation de l'éclairage public en LED et l'aménagement de l'aire de jeux.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte le fonds de concours et autorise M. le Maire à signer la convention d'attribution.

- Paiement en investissement avant le vote du budget 2019

Vu le caractère urgent des travaux à effectuer, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser la dépense de 3 040€ (devis de l'entreprise BODET) pour le remplacement du mouton en chêne massif afin de sécuriser le clocher et ses abords.

- Projet de travaux à l'église

La commune est propriétaire de l'église et à ce titre en assure l'entretien.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le projet de réhabilitation de l'église dans sa globalité et charge M. le Maire de déposer les demandes de subventions pouvant nous être octroyées.

- Marché « fibre optique » et marché « maintenance et matériel informatique »

Les 2 marchés devant être renouvelés, le Conseil municipal charge M. le Maire de contracter les offres les moins disantes dans les meilleurs délais.

2. RPI Attenschwiller / Michelbach le Haut – Horaires de la semaine de 4 jours

La semaine de 4 jours pour la rentrée 2019/2020 a été actée en date du 21 mars 2019. Les horaires de cours proposés par le Conseil municipal 8h00/11h30 – 13h30/16h00 les lundis, mardis, jeudis, vendredis ont été soumis pour avis au Conseil d'école. Résultats de la consultation : sur 12 avis exprimés 4 POUR / 8 NE SE PRONONCENT PAS.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir les horaires proposés.

Compte tenu des trajets en bus, les horaires d'Attenschwiller devraient être décalés de 5 minutes c'est-à-dire 8h05/11h35 – 13h35/16h05.

3. Périscolaire

La commune reprendra la compétence extra-scolaire d'ici la fin de l'année.

Après en avoir longuement délibéré, le Conseil municipal :

- charge M. le Maire de confirmer les inscriptions extra-scolaires des enfants au périscolaire pour 2019/2020 les mercredis et certaines semaines des vacances scolaires
- demande à M. le Maire de réunir les employés du périscolaire afin de leur exposer la situation nouvelle engendrée par le changement des rythmes scolaires et leur présenter une offre écrite concernant leurs postes de travail respectifs.

4. AFUAA rue des champs/prés – Examen du projet de remembrement et du règlement

Suite à l'enquête publique du 17 septembre au 08 octobre 2018 et à l'autorisation par arrêté du 06 novembre 2018 de M. le Sous-Préfet, le Conseil municipal :

- approuve le projet de remembrement de l'AFUAA au lieu-dit « Am Mittelweg ob Butscheligass et niedere Hofaecker »
- émet un avis favorable au principe d'aménagement des voies internes
- approuve les prescriptions d'urbanisme propres à l'opération.

5. Motion de soutien de déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE

Le Conseil municipal adopte la motion de déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE afin d'éviter une catastrophe sanitaire pour la pollution de la nappe phréatique et de préserver l'avenir de notre territoire.

6. Urbanisme

L'association LEITERWAGA, représentée par Benoît Wenzinger, a déposé un permis de construire pour un abri à toit mono pente et fermé sur 3 côtés, pour le stockage de matériel agricole ancien au 19c rue principale.

7. Compteurs LINKY

M. le Préfet a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif afin d'attaquer la décision prise par le Conseil municipal le 05 février 2019. Lors de l'audience du 12 mars 2019, le TA a ordonné :

Art. 1 : l'intervention de la société ENEDIS est admise

Art. 2 : l'exécution de la délibération du 05 février 2019 du Conseil municipal de Michelbach le Haut est suspendue

Art. 3 : les conclusions de la commune de Michelbach le Haut sont rejetées.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à adhérer à l'association RELCAL (Rassemblement d'Elus pour les Libertés Citoyennes Alternatives au Linky) pour une cotisation annuelle de 50€.

